

Lettre ouverte à la ministre de la Culture sur l'avenir des compagnies associées au théâtre de l'Aquarium

Madame la Ministre,

Artistes associés au Théâtre de l'Aquarium depuis l'automne 2014, nous sommes concernés au premier chef par l'avenir de ce lieu. Nous sommes donc consternés par la décision de la DGCA de ne pas renouveler le mandat de François Rancillac qui nous a associés à son projet.

Nous vous demandons de nous recevoir afin que nous puissions débattre ensemble de l'avenir de ce théâtre et des artistes qui lui sont associés.

Nous sommes quatre structures de création : deux ensembles de musique, l'Ensemble Aleph, ensemble de musique contemporaine (qui défend depuis trente-trois ans la création à l'échelon international) et le Quatuor Leonis, quatuor à cordes ; deux compagnies de théâtre : La Revue Éclair, dirigée par deux créateurs de théâtre documentaire (Corine Miret et Stéphane Olry), et le Deug Doen Group, dirigé par la jeune metteuse en scène Aurélie Van Den Daele. Depuis septembre 2014 et jusqu'à fin 2017 donc, nous sommes associés pour trois saisons à la vie de l'Aquarium, pour lequel nous avons tous quatre conçus des projets inscrits dans la durée, pour un territoire spécifique, et pensés en cohérence avec le projet de ce théâtre mis en place depuis six ans.

L'annonce de la DGCA est donc pour nous une catastrophe. Elle remettrait en cause notre association avec l'Aquarium, son équipe et son public. Elle ferait avorter du jour au lendemain des projets pensés artistiquement sur la durée et pour un territoire spécifique. Elle mettrait en danger la survie de nos structures, financées pour ces associations avec l'Aquarium par une Convention PAC de la Région Ile-de-France engagée sur la durée de notre partenariat avec F. Rancillac.

Nous récusons la manière dont cette décision a été prise par la DGCA. Les premiers concernés que nous sommes n'ont été ni informés, ni consultés, ni écoutés par ceux qui prétendent ainsi sceller notre avenir. Nous nous demandons, du reste, si la direction de la DGCA connaissait notre présence. C'est fâcheux, car ce sont des dizaines d'artistes et de techniciens avec qui travaillent chacune de nos quatre structures qui vont à présent subir les conséquences de cette décision.

Nous ne prétendons pas parler au nom de François Rancillac, mais nous sommes aussi curieux que lui de savoir ce qui lui est reproché pour être ainsi remercié.

Nous supposons aussi que vous avez eu connaissance de la protestation de Julien Dray, vice-président chargé de la culture au Conseil régional d'Ile-de-France, à l'encontre de cette décision qui fait fi des financements engagés par la Région sur plusieurs années pour soutenir la présence des artistes associés à ce lieu.

Enfin vous ne pouvez avoir été insensible aux milliers de signatures de la pétition de spectateurs ou d'acteurs de la vie culturelle marquant leur attachement au projet de François Rancillac et demandant à ce qu'il reste à la direction de l'Aquarium le temps d'une nouvelle convention triennale. Cette durée est indispensable à la réalisation de notre travail de création et sa transmission sur la durée à un public engagé dans nos projets.

Nous souhaitons donc vous rencontrer afin de savoir si cette décision est bien une décision politique, voulue et désirée par la Ministre de la Culture ou un projet administratif réversible.

Comme c'est une réponse politique que nous attendons de vous, vous comprendrez bien, Madame la Ministre, que nous rendions publique cette lettre.

Nous vous prions, Madame la Ministre, de recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.

L'Ensemble Aleph

Quatuor Leonis

La Revue Éclair

Deug Doen Group

